

OPTIMISATION ET GESTION DU POSTE ENERGIE D'UN BATIMENT - Distanciel

Cette formation développe les potentiels d'économie d'énergie dans un bâtiment en exploitation et le choix des systèmes de Gestion Technique du Bâtiment (GTB) et de Gestion Technique Centralisée (GTC) dans le cadre d'un projet de construction, de réhabilitation ou de gestion d'un parc immobilier.

Objectifs opérationnels

- Identifier les potentiels d'économie d'énergie dans un bâtiments
- Mettre en place une politique d'amélioration de la performance des équipements et des bâtiments

Public Concerné

- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études.
- Gestionnaires d'équipement
- Responsables techniques de patrimoines
- Chefs de projets de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'oeuvre, des entreprises générales
- Architectes

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Réglementation relative à la performance énergétique des bâtiments

- Textes depuis le premier choc pétrolier de 1974 à aujourd'hui traitant :
 - Les bâtiments
 - Les équipements

Analyse des consommations énergétiques d'un bâtiment

- Les besoins d'un bâtiments
 - Déperditions thermiques
 - Apports de chaleur en été
- Productions de chaleur, de froid, l'éclairage et les autres besoins
- Calcul des consommations théoriques des différents postes énumérés
- Analyse et comparaison avec les consommations réelles

Performance énergétique du bâtiment

- L'audit énergétique : définition et limites
- Paramètres à analyser
- Métrologie pour évaluer la performance du bâtiment :
 - Exemple d'une grille d'analyse de l'état du bâtiment
- Choix des actions permettant d'améliorer la performance du bâtiment

Performance énergétique des installations techniques

- Analyse de la performance des installations techniques : critères d'évaluation
 - Exemple d'une grille d'analyse de l'état des équipements
- Actions permettant d'améliorer la performance des équipements et de leurs fonctionnements

Gérer les consommations d'énergie d'un bâtiment par sa maintenance et son exploitation

- Contrats de maintenance et d'exploitation dans un bâtiment
- Clauses d'implication de l'exploitant ou du mainteneur dans l'optimisation des consommations énergétiques ; inclure ces clauses dans un contrat existant
- Contrats de Performance Energétique : scénarios et réglementation

Miseen place les opérations de sensibilisation des occupants du bâtiment

- Exemples d'actions réalisées

Cette formation est également réalisée en Présentiel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets, et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur thermicien.

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com